

L'an mil sept cent vingt neuf et le vingt-cinquieme
jour du mois de octobre, a este baptisee ceile marie andree
fille legitime et naturelle de francois andree, et de
marianne rousiere. le parrain a este josph d'auve
et la marraine marianne guite. temoins les sabbiez.
sauve Imouchou
Denant Cure. J. aron

L'an mil sept cent vingt neuf et le quatrieme jour
du mois de novembre en presence des temoins sous signés
honneur guien fils naturel et legitime de pierre et de marianne
rigouard a este baptisee et aut ne le jour d'hier. le parrain
a este honneur rigouard, la marraine marquette julienne.
le pere le parrain et la marraine ont declares ne avoir eue
d'autre enfant.
J. doudon Denant Cure.

L'an mil sept cent vingt neuf et le treizieme jour
du mois de novembre en presence des temoins sous signés
Baptême Marguerite francoise fille naturelle et legitime de gabriel
de Barthelomy et de marguerite fiore a este baptisee et aut
ne le même jour. le parrain a este jacques guet, et la
marraine anne desigle. le parrain a signé. le pere et la
marraine non pour ne les sçavoir. Jacques guet
Joseph doudon Denant Cure.

18
L'an mil sept cent vingt neuf et le treizieme jour
du mois de novembre en presence des temoins sous signés
Euphrosine hugues fille naturelle et legitime de josph
et de marie rigouard a este baptisee et aut ne le jour
d'hier. le parrain a este Louis ginouier, la marraine
marie Marjeillie. le pere et le parrain ont signés. la
marraine non pour ne les sçavoir. J. hugues
Louis ginouier Joseph doudon
Denant Cure.

L'an mil sept cent vingt neuf et le quatrieme jour
du mois de novembre en presence des temoins sous signés
antoine floren fils naturel et legitime de josph et de gabriel
fille a este baptisee et aut ne le dimanche du courant
le parrain a este hyacinthe guet et la marraine susanne
jeane. le parrain a signé le pere et la marraine non pour
ne les sçavoir.
Jacinto guet Joseph doudon
Denant Cure.

L'an mil sept cent vingt neuf et le vingtieme
jour du mois de novembre en presence des temoins
sous signés ceile corvilliere fille naturelle et legitime
d'antoine et de marguerite girarde a este baptisee
le même jour et aut ne. le parrain a este honneur donatier.
et la marraine ceile doudillonne. le pere et aut mort, le parrain
et la marraine ont declares ne avoir eue d'autre enfant.
Joseph doudon Denant Cure.